



Comme promis et en exclu, **la Cfdt est la seule à vous fournir les chiffres** des augmentations sur toutes les entreprises de l'UES Sopra Steria Group ! **Et ce depuis plusieurs années !**

Ci-dessous les chiffres depuis 5 ans :

Nous avons eu enfin les premiers chiffres des augmentations de janvier 2023!

Cfdt:	ÉVOLUTION DES SALAIRES		SÉLECTIVITÉ %salariés augmentés/effectif		AUGMENTATION MOYENNE pour les seuls salariés augmentés		PROMOTIONS	
	Janvier	Juillet	Janvier	Juillet	Janvier	Juillet	Janvier	Juillet
2019	Sopra Steria	2,46%	0,51%	57,24%	152 €	119 €	19,09%	5,11%
	SBS	2,45%		62,53%	166 €		15,71%	
	HR	2,18%		68,3%	143 €		11,21%	
	I2S	2,10%		49,4%	146 €		17,60%	
	Axway	3,0%		77,0%	NC		9,60%	
2020	Sopra Steria	3,01%	GEL	65,96%	/	/	21,09%	/
	SBS	2,93%		67,73%	187 €		17,10%	
	HR	2,36%		70,6%	151 €		7,2%	
	I2S	2,41%		53,6%	156 €		16%	
	Axway	3,3%		78,0%				
2021	Sopra Steria	1,15%	0,91%	32,42%	129 €	125 €	14,28%	
	SBS	1,17%		36,88%	139 €		10,36%	
	HR	0,75%		26,79%	128 €		9,71%	
	I2S	1,14%		31,36%	122 €		9,64%	
2022	Sopra Steria	2,95%	1,47%	66,55%	164 €	140 €	18,08%	9,19%
	SBS	2,95%	0,96%	68,94%	190 €	139 €	17,51%	3,04%
	HR	2,48%	0,7%	74,69%	154 €	139 €	12,03%	3,21
	I2S	2,47%		59,03%	142 €		17,59%	
2023	Sopra Steria	3,63%		73,01%	190 €		17,08%	
	SBS	3,54%		78,61%	209 €		15,84%	
	HR	2,82%		78,78%	169 €		8,67%	
	I2S	3,42%		74,34%	171 €		19,46%	

Vos élus s'étonnent de voir un montant de 45€ pour l'augmentation minimale ! C'est encore moins que l'an dernier (48€) et alors que depuis des années la direction nous

disait avoir un minimum de 60€. Les prix augmentent, mais l'augmentation minimale baisse, cherchez l'erreur !

Les écarts entre mini et maxi sont hallucinants : Chez SSG, augment maxi = 67 fois l'augment mini. Chez SBS, 22 fois. Chez I2S, 24 fois ! Chez HR, nous n'avons pas les chiffres...

Pour janvier 2023, le détail :

Cfdt:	% Augmentation	Sélectivité (% salariés augmentés)	% salariés promus	Moy. (si augmenté)	Mini. (si augmenté)	Max	Médiane
SOPRA							
Tous salariés	3,63%	73,01%	17,08%	190 €	45 €	3 000 €	150 €
Femmes	3,85%	74,73%	18,38%	186 €	69 €	3 000 €	150 €
Hommes	3,54%	72,27%	16,51%	193 €	45 €	3 000 €	150 €
SBS							
Tous salariés	3,54%	78,61%	15,84%	209 €	80 €	1 800 €	170 €
Femmes	3,63%	78,22%	18,18%	192 €	80 €	1 000 €	150 €
Hommes	3,50%	78,78%	14,74%	217 €	80 €	1 800 €	175 €
I2S							
Tous salariés	3,42%	74,34%	19,46%	171 €	50 €	1 200 €	150 €
Femmes	4,37%	83,05%	22,36%	176 €	50 €	1 000 €	150 €
Hommes	3,19%	71,89%	18,65%	169 €	50 €	1 200 €	125 €
SHRS							
Tous salariés	2,82%	78,78%	8,67%	169 €	?	?	?
Femmes	2,97%	79,94%	10,89%	162 €			
Hommes	2,73%	78,04%	7,26%	174 €			

SPÉCIAL « FÉMINISATION » :

Nos remarques ont dû porter, car l'augmentation minimale n'est plus systématiquement pour une femme. Par contre, pour l'augmentation maximale... est toujours pour un homme pour 2 des sociétés ou à égalité pour SSG.

Sauf chez I2S, l'augmentation moyenne des femmes est toujours inférieures à celles des hommes ! Certes, le % d'augment est plus haut pour les femmes, mais comme elles sont payées moins, cela fait une augmentation moindre !

Prochainement, encore plus de détails sur les augmentations, avec les détails par classification, aux abonnés du site !! Diffusez à vos collègues et faites-les s'inscrire !